

Question écrite n° 18649 de Mme Claire-Lise Campion (Essonne - SOC)

publiée dans le JO Sénat du 26/05/2011 - page 1360

Mme Claire-Lise Campion attire l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée de la santé sur le malaise grandissant des sages-femmes.

En effet, la récente mobilisation de cette profession à laquelle les Français sont profondément attachés traduit un réel besoin de reconnaissance.

Une revalorisation de leur salaire et des cotations de leurs actes médicaux, ainsi qu'une évolution de leur statut apparaît nécessaire au regard des lourdes responsabilités inhérentes au métier de sage-femme. Par ailleurs, une réflexion autour de la mise en place de services de physiologie gérés par les sages-femmes semble essentielle. Enfin, l'intégration d'une formation autonome au sein du système universitaire entérinerait cette reconnaissance.

En conséquence, elle lui demande quelles dispositions elle entend prendre afin d'étudier leurs légitimes revendications.

En attente de réponse du Secrétariat d'État chargé de la santé